

BELLE MOBILISATION POUR LA VACCINATION



Ce jeudi après-midi, à la demande de la commune, un centre de vaccination éphémère contre la covid-19 a été organisé à la halle des sports de Torreilles, par l'Agence Régionale de Santé. Le pilotage a été confié au Docteur Bolte, chef du centre de vaccination de Perpignan, et au Docteur Alquier, chef de centre à Saint-Cyprien et Argelès. L'équipe médicale composée de différents soignants (médecins, infirmières et sages-femmes) a été mise en place grâce à l'outil du "planning médical". Ainsi, avec une organisation minutieuse et une fluidité remarquable de 14h jusqu'à 19h, ce sont

plus de 352 personnes qui ont pu bénéficier d'une première dose de vaccin Moderna. Cette mobilisation importante dans la lutte contre la propagation du virus a été possible grâce à l'implication de tous les acteurs, et notamment, la pharmacie Bosset de Torreilles qui a facilité la fourniture des différents matériels médicaux nécessaires. Les services municipaux, les élus et les membres de la réserve communale de sécurité civile ont également contribué à la réussite de l'opération en assurant la prise des inscriptions, l'installation du site et la gestion des personnes venant se faire vacciner. Enfin, un partenariat avec la fédération du BTP a permis la vaccination de nombreux professionnels du secteur Salanque. Une seconde injection sera administrée à ces primo-vaccinés dans six semaines. À la fois mesure de protection personnelle contre le virus et mesure de santé publique en permettant de limiter sa circulation, la vaccination est aujourd'hui la seule voie vers un retour à la normale, même si elle n'affranchit nullement les personnes qui ont pu en bénéficier du respect des gestes barrière. C'est ainsi une étape importante, dans sa volonté affirmée d'accélération de la vaccination, que l'Etat puisse également s'appuyer sur les territoires.



RÉOUVERTURE DES TERRASSES : RÉSERVATIONS CONSEILLÉES !



Après plus de 6 mois de fermeture, les bars et restaurants peuvent à nouveau recevoir leur clientèle. Les clubs de plage commencent également à vous accueillir. Pour une meilleure organisation, il est vivement conseillé de réserver votre table à l'avance, par téléphone. Pour ceux qui n'ont pas encore ouvert, la date prévisionnelle est indiquée ci-dessous.



AU VILLAGE

- L'Artichaut : 04 68 09 72 99
- La Maison Secall : 04 68 53 15 92
- Le Bistrot : 04 68 28 09 22
- Le Piccalilli : 04 68 92 05 45
- Le Régent : 09 50 78 17 72
- Ma Cocotte : 07 60 59 88 70
- Pizza Romane : 06 45 44 45 06
- La Buena Boca : (09/06, réservations à partir du 01/06) 04 68 64 63 54
- La Peña (fin juin) : 06 82 01 57 00.

À LA PLAGE

- Comme chez soi : 06 41 19 18 35
- Côte Cour : 04 68 84 12 85
- La Cuisine des filles : 06 41 19 72 32
- Le Container Givré : 06 80 95 70 96
- Le Jardin : 06 48 64 30 98
- O'Nipi : 06 43 90 09 89
- Tropic Pizza : 06 73 23 18 03
- L'Embuscade : (début juin) 09 53 03 18 30
- Poc a Poc : (09/06) 06 11 37 12 20
- Pescadoras : (anciennement le Kudeta) 06 27 70 49 83 ou 06 15 91 47 54.

LES PAILLOTES

- L'Ovalie Beach : 06 03 78 80 22
- La Casa Pardal (début juin) 04 68 28 49 10 ou 06 35 24 38 27
- La Baraquette : (début juin) 06 75 48 54 69
- La Vague de Trop : (anciennement Le Blockhaus) (27/05) 06 61 37 11 20
- Le Maya Club : (28/05) 06 30 33 91 79
- Le Zaza Club : (01/06) 04 68 59 21 45.

COVID-19 : NOUVELLES MESURES

Depuis ce mercredi 19 mai, le couvre-feu est décalé à 21h. L'attestation de déplacement est maintenue de 21h à 6h jusqu'à nouvel ordre. Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits dans l'espace public. Les terrasses des bars et restaurants ont pu rouvrir à 50% de leur capacité.

NOS PLAGES TOUJOURS BLEUES



PAVILLON BLEU

© C. Morel Geoffroy

Ce jeudi 20 mai, lors de la cérémonie officielle diffusée en direct sur Internet en raison de la Covid-19, nos plages ont une nouvelle fois été primées et figureront au palmarès 2021 du Pavillon Bleu. Pour la 36^{ème} année consécutive, le "drapeau bleu" flottera donc cet été encore sur les plages nord, centre et sud de Torreilles. Une récompense, fruit d'engagements forts en terme de respect de l'environnement, qui garantit des plages surveillées et accessibles à tous et une eau de baignade de qualité reconnue.

ATTENTION TRAVAUX

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt a commencé des travaux de réfection des berges de la Llabanère et de l'Auque qui se poursuivront jusqu'au 28 mai prochain. Pour la Llabanère : en rive gauche de la confluence avec le Bourdigou jusqu'à la RD31 et en rive droite de la RD11 jusqu'à la vanne de Torreilles. Pour l'Auque : rives gauche et droite sur tout le territoire communal depuis la RD81 en remontant jusqu'au Mas Nérel. Pour des raisons de sécurité il est recommandé de ne pas se promener sur les berges durant la durée des travaux.



JUHÈGUES À L'HEURE D'ÉTÉ

Véritable joyau du patrimoine torreillan, la chapelle de Juhègues rouvre ses portes à la visite à compter de ce samedi et accueillera les visiteurs en mai, juin et septembre, les week-ends de 15h à 18h, et en juillet et août du mercredi au vendredi de 15h à 18h et les week-ends de 15h à 19h dans le respect des règles sanitaires. Fermé les jours fériés. Entrée libre.



JOLI MOIS DE L'EUROPE : LES SYMBOLES

Dans la continuité de la série pour célébrer le "joli mois de l'Europe"... Au fil des années, le projet européen a vu émerger certains éléments qui représentent aujourd'hui ses symboles. L'Union européenne est donc représentée par cinq symboles. Même s'ils ne sont pas reconnus par les traités, ils contribuent à forger son identité.



LE DRAPEAU : il est constitué de douze étoiles jaunes sur fond bleu, il a été créé en 1955 et devient le drapeau officiel de l'Union en 1986. Le nombre 12 symbolise la plénitude et la complétude. La disposition en cercle des étoiles représente la solidarité et l'harmonie entre les peuples de l'Europe.



L'HYMNE : "L'Ode à la joie" de Beethoven, il est instauré en 1972 et devient l'hymne officiel de l'Union en 1985. Sans parole, il doit transmettre les idéaux de liberté, de paix et de solidarité.

LA DEVISE : "Unie dans la diversité", elle voit le jour en 2000. Elle illustre la volonté de l'Union de faire en sorte que les différentes cultures, traditions et langues des européens soient un atout pour le continent.



LA MONNAIE UNIQUE : l'euro, elle est mise en circulation le 1^{er} janvier 2002 et circule aujourd'hui dans 19 pays sur les 27 états membres de l'Union.



LA "JOURNÉE DE L'EUROPE" : le 9 mai, instaurée en 1985. Elle permet de célébrer l'Europe et de valoriser ses actions sur le territoire.

LES ÉCOLIERS AU POTAGER



Le printemps venant, les élèves des classes de CP et CE1 de l'école Jules Verne ont mis en place leurs carrés potagers afin de récolter radis, salades, pommes de terre et peut-être courgettes avant que la cloche ne sonne la fin de l'école. Chaque semaine, ils vont semer, planter, arroser avec joie. Les CE1 de Mme Lavail ont créé un mini jardin de plantes grasses. Ceux de Mme Villasèque ont mixé fleurs et légumes et les CP ont, en plus des légumes cités plus haut, planté des fraisières et la carte de vœux 2021 envoyée par la municipalité. Ne reste plus qu'à attendre que le temps fasse son travail et les petits torreillans pourront déguster le fruit de leur labeur. Même si certains ont déjà mangé quelques radis... CCI

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires, aux écoles maternelle Charles Perrault et élémentaire Jules Verne, pour les enfants nés en 2018 et les enfants des nouveaux arrivants de la commune sont ouvertes. Il vous suffit de vous rendre sur la page : torreilles.fr/scolaire/, remplir le questionnaire et renvoyer les pièces demandées à l'adresse : elodie.blanc@torreilles.fr.

UN ARTISTE NOUS A QUITTÉS



Philippe Payet, un des fondateurs de l'association "Pont des arts" en 1999, nous a quittés la semaine dernière. C'était un artiste délicat et un professionnel de grand talent. On lui doit la création des affiches et des cartons d'invitation de l'association. Condoléances à ses proches.

VIVRE ENSEMBLE EN SALANQUE

ATELIERS NUMÉRIQUES

L'association Vivre Ensemble en Salanque organise des ateliers numériques du 26 mai au 30 juin en partenariat avec l'association Joseph Sauvy. Ces ateliers réservés aux personnes âgées de plus de 60 ans ont lieu tous les mercredis de 9h à 12h à la salle catalogne, place des souvenirs d'enfance. Les séances auront lieu dans le respect des règles sanitaires. Gratuit et sur inscription au 04.68.28.58.51.

LA SANTÉ DES AIDANTS

Pour rappel, l'association Vivre Ensemble en Salanque propose également un programme sur la santé des "aidants" en collaboration avec la Mutualité Française et le Cajou de Bompas. La première phase se déroulera en distanciel sous forme de trois visioconférences, puis lors d'ateliers en présence des "aidants" et des "aidés", dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Le premier atelier aura lieu le mardi 25 mai de 14h30 à 16h30. La participation est gratuite, sur inscription via le lien occitanie.mutualite.fr/aidants. Plus d'infos au 04.68.28.58.51.

GARE AUX MOUSTIQUES !

Le moustique tigre est originaire d'Europe occidentale, il est actif de mai à novembre et pique essentiellement de jour à l'extérieur des habitations. Il peut transmettre des maladies comme la dengue ou le chikungunya s'il a piqué auparavant une personne déjà atteinte de cette maladie, ce qui chez nous est heureusement très rare. Pour réduire leur prolifération, plusieurs gestes simples peuvent d'ores et déjà être mis en place : mettre du sable dans les coupelles de pots de fleurs pour éviter l'eau stagnante tout en gardant l'humidité, fermer hermétiquement ou bâcher avec de la toile moustiquaire les collecteurs d'eau, penser à vérifier l'écoulement des eaux des gouttières, vider une fois par semaine ou ramasser tous les réceptacles dans les jardins ou sur les terrasses et les balcons. Pour tout savoir : www.moustiquetigre.org.



Agenda sportif, festif, culturel

DU 19 MAI AU 8 JUIN:

> Exposition "Entre ordre et chaos", au Cube (lun.-ven. & dim. 10h-12h/14h-18h, sam. 14h-18h)

MARCHÉS :

mardis et vendredis au matin,
place des souvenirs d'enfance

INFOS PAROISSIALES

Messes : • Dimanche 23 mai : 9h30 à Le Barcarès ; 10h30 à Torreilles • Lundi 24 mai : 10h30 à Clair (Chapelle St Pierre) • Mardi 25 mai : 17h30 à St Laurent • Mercredi 26 mai : 17h30 à Le Barcarès • Jeudi 27 mai : 17h30 à Clair.

MÉTÉO



Rdv sur la page facebook "Meteo vigilance roussillon".

INFO MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Claude Blazy sera exceptionnellement fermée ce samedi 22 mai. Elle rouvrira ses portes aux horaires habituels mardi 25 mai.

AGENCE POSTALE



Rappel : en raison de sessions de formation de personnel, l'agence postale sera exceptionnellement fermée ce vendredi 21 mai et du 26 au 28 mai inclus. Certains services de la Poste peuvent être effectués en ligne via le site laposte.fr

COLLECTE OM

La collecte des ordures ménagères sera maintenue ce lundi 24 mai, lundi de Pentecôte. La déchetterie communautaire sera ouverte aux usagers de 8h30 à 12h.

TRIBUNE LIBRE

Je suis tout à fait d'accord à l'attribution de subventions aux associations du fait de leur participation à des missions d'intérêt général. Mais, lors du vote du 3 mai fixant le montant des subventions de chaque association, je me suis abstenue. En effet j'ai constaté que le calcul ne repose pas sur des critères préétablis. De nombreuses collectivités ont établi un règlement afin d'éviter toute suspicion de favoritisme ou sanction. J'ai donc demandé que soient fixés des critères clairs et objectifs d'égalité de traitement de toutes les associations face à l'attribution des subventions. Le 1^{er} adjoint a indiqué qu'on pouvait les lister par écrit, ceux-ci existant en fait. C. MAMONTOFF, conseillère municipale de l'opposition.